Université de Liège

Remboursements EDT PSYC – Procédure à suivre.

1. ***A savoir :***

Le compte de l'EDT PSYC se trouve à l'Université de Liège. La Prof. Maria Elena BRIANDA est trésorière du compte, Mme France DARTOIS est la trésorière exécutive et Mme Nathalie DEPREZ est la secrétaire qui s'occupera des démarches administratives.
En cas de problème, n'hésitez pas à contacter :
Mme DEPREZ
Tél : 04/ 366 917.
Email: ndeprez@ulg.ac.be

L'université de Liège ne rembourse les frais (déplacement et autres frais) que pour autant que leur occurrence soit inférieure à 3 mois.

2. ***Procédure à suivre pour le remboursement des frais de déplacement des doctorants, et des enseignants membres de Psyceduc :***

Si vous êtes membre ULg, vous complétez le document « note de débours »
Si vous n'êtes pas membre ULg, vous complétez le document « note de frais »

Pour le remboursement des frais de transport des étudiants inscrits à PSYC, il est important de noter que le compte de l'école doctorale ne remboursera pas la totalité de vos frais de transport. Lors d'un trajet effectué en voiture, nous rembourserons 1/3 du montant indiqué sur la note, lors d'un trajet effectué en transport en commun, nous rembourserons 2/3 du montant indiqué sur la note. Le remboursement est effectué pour les trajets du domicile à l'Université aller-retour. Pour chaque doctorant, nous avons plafonné le montant remboursable à 250 eur. par an.

Pour les enseignants, nous remboursons la totalité des frais de déplacement liés à l'enseignement ainsi que les frais de déplacement aux réunions du comité scientifique PSYC.

La note de frais (ou de débours) est disponible sur le site PSYC et devra être envoyée à Mme DEPREZ à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard trois mois après la date des trajets**. Prévoir un délai pour la vérification

des documents par Mme Deprez avant l'envoi à l'administration de l'Université de Liège.

Adresse de Mme DEPREZ :

ULg
DEPREZ Nathalie
Faculté de Psychologie, Logopédie et Sc. De l'Education
Bât B32
Quartier Agora
Place des Orateurs 2
4000 Liège

Comment compléter le formulaire de remboursement (note de débours ou note de frais) ?

Dorénavant, toute note de débours ou de frais doit impétrativement être complétée à l'ordinateur et ne pourra plus être acceptée si elle est complétée de façon manuscrite.

- Dans la case "votre reference" en haut à droite du document, indiquer la référence du financement PSYC (par exemple: 2023/2024 –OPCO3114); la date (en haut à droite), votre nom, prénom, l'adresse complète de votre domicile et votre compte bancaire. Compléter l'emplacement « identifiant ULg », pour les membres ULg. Pour les membres d'autres universités, merci d'indiquer votre université d'attache.
- Frais de déplacement avec voiture personnelle : ceux -ci seront calculés depuis le domicile privé (ou kot pour les étudiants) jusqu'à l'Université et non de Université à Université. Pour les doctorants, dans la case « Objet de la mission » veuillez indiquer le titre du séminaire, la date de celui-ci et le nom de l'enseignant.
- Autres frais de déplacement (train, bus, taxi): Les justificatifs de déplacements doivent être joints à la note (il faut fournir l'original et une photocopie des titres de transport). Pour les doctorants, dans la case « Motif de la dépense », veuillez indiquer le titre du séminaire, la date de celui-ci et le nom de l'enseignant.
- Signature : Signer en- dessous de « signature de la personne à rembourser ». Attention, ne pas signer à la place du titulaire de compte. Il s'agit du compte ULg de l'école doctorale dont la Prof. Maria Elena BRIANDA est la titulaire.

3. *Procédure à suivre pour le remboursement des autres frais des enseignants membres de PSYC :*

Si vous êtes membre ULg, vous complétez le document « note de débours »
Si vous n'êtes pas membre ULg, vous complétez le document « note de frais »

La note de frais (ou de débours) disponible sur le site PSYC devra être réceptionnée par Mme DEPREZ au plus tard le 1/12 pour les activités organisées au premier quadrimestre et au plus tard le 1/05 pour les activités organisées toute l'année ou uniquement au 2 ème quadrimestre.

Attention : dans tous les cas, la date de la dépense doit être inférieure à 3 mois (règlement Ulg).

Tous les documents (notes de débours, notes de frais, et justificatifs) doivent être envoyés dans une version papier (et non électronique) mais complétés à l'ordinateur et non de façon manustrite à Mme DEPREZ Nathalie (ULg) qui fera suivre la demande après vérifications.

Adresse :

ULg
DEPREZ Nathalie
Faculté de Psychologie, Logopédie et Sc. De l'Education
Bât B32
Quartier Agora
Place des Orateurs 2
4000 Liège

Comment compléter le formulaire de remboursement (note de débours ou note de frais)

- Il faut fournir la facture qui vous a été adressée à titre privé (votre nom et adresse privée et non pas l'adresse de votre université). Vous devrez également fournir la preuve du paiement (reçu, relevé de la carte de crédit etc..). Il faudra l'original et une photocopie.
- Compléter la date (en haut à droite), le nom, prénom de l'enseignant, l'adresse complète de son domicile et son compte bancaire. A l'emplacement « identifiant ULg », pour les membres ULg.
- Motif de la dépense : indiquer dans cet emplacement le N° de référence attribué à votre credit PSYC.
- Signature : Signer en dessous de « signature de la personne à rembourser ». Attention, ne pas signer à la place du titulaire de compte. Il s'agit du compte ULg de l'école doctorale dont Maria Elena BRIANDA est la titulaire.

Si nous devons payer directement le fournisseur (traiteur, hôtel etc…) :

Pour connaître la procédure à suivre, contacter directement Mme France DARTOIS, trésorière exécutive du compte PSYC.

Si les frais ont déjà été payés par votre université, université autre que l'ULg:

Dans ce cas, il n'y a pas de note de frais mais une facture devra être adressée par votre Université à l'ULg avec l'adresse de facturation suivante :

Université de Liège
Administration des Ressources Financières
Service Contrôles factures
Place du XX Aout, 7
4000 Liège

T.V.A : BE0325777171

Cette facture sera addressée à France DARTOIS et à envoyer à l'adresse suivante:

France DARTOIS (france.dartois@ulg.ac.be)
Secrétariat Exécutif, Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Education
Université de Liège
Quartier Agora
place des Orateurs 2
4000 Liège 1
Tél:04/366.20.16 - Fax: 04/366.28.59.

Sur la facture devra être indiqué le n° de référence du financement PSYC.

Pour toute question concernant ce point, s'adresser à France DARTOIS.